

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le lundi 11 mai 2020, à 19 h 30;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire
Monsieur Martin ST-LAURENT

Monsieur Bernard DUPONT,
Monsieur Danny BOUCHARD,
Madame Cindy VIGNOLA par Zoom,
Monsieur Marco OUELLET,
Monsieur Daniel BERGERON,
Monsieur Shannon POWER.

Cette réunion s'est tenue à huis clos et par Zoom.

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière-adjointe, Madame Carole BOURQUE, greffière, et Monsieur Philippe PICHET, directeur général, sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1.- Résolution – adoption de l'ordre du jour;

PÉRIODE DE QUESTIONS

2.- Résolution – adoption du procès-verbal;

3.- Résolution – adoption des comptes à payer;

4.- Résolution pour autoriser le paiement des factures à Cain Lamarre;

5.- Résolution pour autoriser le paiement des factures à Aon Hewitt;

6.- Résolution pour autoriser le paiement des factures à Chemtrade;

7.- Résolution pour autoriser Madame Marie-Pier Allard, pour la signature des documents au programme de formation gouvernementale;

8.- Résolution pour nommer Madame Marie Philippe Couture responsable de l'accès à l'information;

9.- Résolution pour demander au ministère de la Justice de désigner Madame Marie Philippe Couture célébrant compétent pour célébrer les mariages et unions civiles sur le territoire de la municipalité;

10.- Résolution pour autoriser l'achat de l'engrais d'été et d'automne;

11.- Résolution pour autoriser l'offre de services professionnels – suivi et analyse des réclamations – usine d'eau potable;

12.- Résolution pour adopter le deuxième projet de règlement numéro 452 amendant le règlement de zonage numéro 165 de façon à permettre un usage spécifiquement permis dans la zone « R02-058 »;

- 13.- Résolution pour mandater un membre du conseil pour siéger sur le conseil d'administration de la MRC de Caniapiscau et pour abroger la résolution R17-11-10;
14. - Résolution pour accepter la démission de Madame Diane Mainville au poste de responsable de la bibliothèque de Fermont;
- 15.- Résolution pour accepter l'embauche de Madame Myriane Chicoine au poste de responsable de la bibliothèque de Fermont;
- 16.- Résolution pour accepter l'offre de service pour les formations des cadres;
- 17.- Résolution pour autoriser monsieur Philippe Pichet, directeur général, à signer un contrat de service de consultante pour la Ville de Fermont avec Madame Carolle Bourque;
- 18.- Résolution pour renouveler l'entente de délégation de gestion foncière des terres du domaine de l'État situées dans la ville de Fermont;
- 19.- Résolution pour vendre le terrain 5 966 395 à la MRC de Caniapiscau pour un projet de bureau d'accueil touristique;

AVIS DE MOTION

AFFAIRES DIVERSES

- 20.- Résolution – fermeture de la séance.

R20-05-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que déposé, en laissant le point affaires diverses ouvert;

ADOPTÉE

R20-05-02

RÉSOLUTION – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 avril 2020;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent le procès-verbal, le tout tel que déposé;

ADOPTÉE

R20-05-03

RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 30 avril 2020, au montant de **1 081 169,94 \$**, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

NUMÉRO 05-20

JE, SOUSSIGNÉE, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses et les engagements ci-après décrits et projetés par le Conseil de la susdite Municipalité (*Loi des cités et villes C-19*, art. 481 a).

Montant global des crédits requis pour les dépenses projetées :

▶ **1 081 169,94 \$**

Paiements internet :	3111 à 3134	390 228,14 \$
Paiements par chèque :	23514 à 23617	409 142,10 \$
Chèques de moins de 1 000 \$	19 741,33 \$	
Chèques de plus de 1 000 \$	779 628,91 \$	799 370,24 \$
Dépôts de paies # 13 à 17		281 799,70 \$
GRAND TOTAL		<u>1 081 169,94 \$</u>

SANDRA GAGNON

Sandra Gagnon, trésorière

R20-05-04

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES FACTURES À CAIN LAMARRE

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent la trésorière à payer les factures suivantes à **CAIN LAMARRE** :

Facture 10-133127	9 325,00 \$
Dossier Bloom Lake (contestation en Cour Supérieure en révision de la décision de la Cour du Québec et du TAQ)	
Facture 10-0000133128	10 875,04 \$
Services professionnels rendus en février 2020	
Dossier Bloom Lake (taxes impayées et Loi sur les arrangements avec les créanciers)	

Pour un total de **20 200,04 \$, taxes incluses;**

ADOPTÉE

R20-05-05

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES FACTURES À AON HEWITT

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent la Trésorière à payer la facture de **AON HEWITT, au montant de 22 995,00 \$, pour les travaux effectués durant le 1^{er} trimestre de l'année 2020, pour le volet antérieur du régime de rente des employés cols bleus et cols blancs de la Ville de Fermont;**

ADOPTÉE

R20-05-06

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES FACTURES À CHEMTRADE

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent la Trésorière à payer la facture de **CHEMTRADE, au montant de 10 894,23 \$, pour l'achat de sulfate.**

ADOPTÉE

R20-05-07

RÉSOLUTION POUR AUTORISER MADAME MARIE-PIER ALLARD POUR LA SIGNATURE DES DOCUMENTS POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME « MESURE DE FORMATION EN ENTREPRISE »

CONSIDÉRANT QUE les plateaux sportifs et récréatifs sont présentement fermés au public;

CONSIDÉRANT QU'il est parfois difficile de former les employés lors des opérations habituelles;

CONSIDÉRANT QUE le projet de formation permettrait de pallier à deux problématiques soit d'offrir les formations nécessaires à nos employés et de leur permettre de conserver leur emploi;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent Madame Marie-Pier Allard à signer tous les documents requis concernant la demande de subvention pour le programme « mesure de formation en entreprise »;

ADOPTÉE

R20-05-08

RÉSOLUTION POUR MANDATER MADAME MARIE PHILIPPE COUTURE RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

CONSIDÉRANT QUE le départ à la retraite de Madame Carolle Bourque, greffière, sera le 15 mai 2020 et qu'elle avait été mandatée par le conseil municipal comme responsable de l'accès à l'information;

CONSIDÉRANT QUE Madame Marie Philippe Couture a été nommée greffière à compter du 16 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil mandatent Madame Marie Philippe Couture comme responsable de l'accès à l'information.

ADOPTÉE

R20-05-09

RÉSOLUTION POUR DEMANDER AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DE DÉSIGNER MADAME MARIE PHILIPPE COUTURE CÉLÉBRANT COMPÉTENT POUR CÉLÉBRER LES MARIAGES ET UNIONS CIVILES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT l'adoption du Projet de loi n° 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation sanctionnée le 8 juin 2002;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de Loi permet de demander au Ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, les membres de conseils municipaux ou de conseils d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le départ à la retraite de Madame Carolle Bourque, greffière, sera le 15 mai 2020, et qu'elle était désignée célébrant de mariages et unions civiles, numéro de célébrant 15826;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Fermont demande au ministère de la Justice de désigner Madame Marie Philippe Couture célébrant - compétente pour célébrer les mariages et unions civiles sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

R20-05-10

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT DE L'ENGRAIS D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de Monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques, concernant l'achat d'engrais d'été et d'automne pour les parcs;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent l'achat de l'engrais, chez ***Pousse-Partout au montant de 10 720,00 \$, taxes en sus;***

ADOPTÉE

R20-05-11

RÉSOLUTION – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – SUIVI ET ANALYSE DES RÉCLAMATIONS – USINE D’EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont ne possède pas de service d’ingénierie ou de gestionnaire permettant d’accompagner la direction générale ainsi que le Conseil municipal pour l’analyse des différentes demandes supplémentaires de l’entrepreneur général qui doivent faire l’objet d’une vérification quant à la responsabilité de chaque intervenant dans le dossier de l’usine d’eau potable;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l’offre de service de la firme Norda Stelo, présentée par Monsieur Éric Bélanger, ingénieur sénior;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’ACCEPTER l’offre de service de la firme *Norda Stelo, au montant de 9 000 \$, taxes en sus, pour le suivi et analyse des réclamations pour l’usine d’eau potable, par Monsieur Éric Bélanger, ingénieur sénior,*

ADOPTÉE

R20-05-12

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 452 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 165 DE FAÇON À PERMETTRE UN USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS DANS LA ZONE « R02-058 »

CONSIDÉRANT QU’il est à propos d’adopter un deuxième projet de règlement pour amender le règlement de zonage numéro 165 de façon à permettre un usage spécifiquement permis dans la zone « R02-058 »;

CONSIDÉRANT QU’une assemblée de consultation publique a eu lieu le 22 octobre 2019;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE le deuxième projet de règlement numéro 452 amendant le règlement de zonage numéro 165 pour amender le règlement de zonage numéro 165 de façon à permettre un usage spécifiquement permis dans la zone « R02-058 » soit et est par la présente adopté;

ADOPTÉE

R20-05-13

RÉSOLUTION POUR MANDATER UN MEMBRE DU CONSEIL POUR SIÉGER SUR LE CONSEIL D’ADMINISTRATION DE LA MRC DE CANIAPISCAU ET POUR ABROGER LA RÉSOLUTION R17-11-10

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil mandatent Monsieur Daniel BERGERON, pour siéger au Conseil d'administration de la MRC de Caniapiscau effectif le 21 mai 2020;

QUE cette résolution abroge la résolution R17-11-10;

ADOPTÉE

R20-05-14

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA DÉMISSION DE MADAME DIANE MAINVILLE AU POSTE DE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FERMONT

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de démission de madame Diane Mainville, responsable de la bibliothèque;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Madame Diane Mainville au poste de responsable de la bibliothèque poste 35 h, date effective à compter du 6 juillet.

ADOPTÉE

R20-05-15

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'EMBAUCHE DE MADAME MYRIANE CHICOINE AU POSTE DE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FERMONT

CONSIDÉRANT la démission de madame Diane Mainville au poste de responsable de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'embauche de Madame Myriane Chicoine au poste de responsable de la bibliothèque, poste 35 h, à compter du 6 juillet 2020.

ADOPTÉE

R20-05-16

RÉSOLUTION - FORMATION POUR LES CADRES

CONSIDÉRANT l'importance du développement de ses élus et de ses employés, du coaching et de la formation, considérant le plan d'organisation et d'actions concernant les ressources humaines;

CONSIDÉRANT le plan d'organisation et d'actions concernant les ressources humaines;

CONSIDÉRANT le besoin d'une formation adaptée sur le partage des rôles et responsabilités des fonctionnaires et des élus municipaux de Fermont;

CONSIDÉRANT l'offre de formation présentée par la firme Marc Brouillette avocat inc.;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER un contrat de formation, incluant la préparation et deux séances de formation à déterminer, pour un montant maximal de 7 250 \$, taxes incluses, à la firme Marc Brouillette avocat inc.

ADOPTÉE

R20-05-17

RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR PHILIPPE PICHET DIRECTEUR GÉNÉRAL À SIGNER UN CONTRAT DE SERVICE DE CONSULTANTE POUR LA VILLE DE FERMONT AVEC MADAME CAROLLE BOURQUE

CONSIDÉRANT que la Ville a engagé une ressource pour pourvoir le poste de greffière et que celle-ci entre officiellement en fonction à compter du 16 mai 2020;

CONSIDÉRANT que cette ressource aura besoin, pour une période déterminée, d'un soutien professionnel, technique et, au besoin, administratif dans l'exercice de sa fonction et aussi afin d'assurer adéquatement la transition de certains dossiers d'envergure relevant du greffe;

CONSIDÉRANT que Madame Carolle BOURQUE est en mesure de donner les services requis;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER Monsieur Philippe PICHET à signer un contrat avec Madame Carolle BOURQUE et que ce contrat fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

R20-05-18

RÉSOLUTION POUR RENOUVELER L'ENTENTE DE DÉLÉGATION DE GESTION FONCIÈRE DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT SITUÉES DANS LA VILLE DE FERMONT

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles concernant le renouvellement de l'entente de délégation de gestion foncière des terres du domaine de l'État situées dans la Ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le renouvellement de l'entente de délégation de gestion foncière des terres du domaine de l'État situées dans la ville de Fermont pour une durée de cinq (5) ans.

ADOPTÉE

R20-05-19

RÉSOLUTION POUR VENDRE LE TERRAIN 5 966 395 À LA MRC DE CANIAPISCAU POUR UN PROJET DE BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

CONSIDÉRANT la demande reçue de Monsieur Jimmy MORNEAU, directeur général de la MRC de Caniapiscau, pour un projet de bureau d'accueil touristique à l'entrée de la ville de Fermont;

CONSIDÉRANT que le terrain est disponible pour la vente;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

DE VENDRE le terrain 5 966 395 à la MRC de Caniapiscau au coût de 34 900 \$;

QUE la Ville de Fermont s'engage à assurer l'entretien estival et le déneigement dudit terrain.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Le Conseiller Marco OUELLET donne avis de motion, qu'à une séance ultérieure il sera proposé d'adopter un règlement amendant l'article 2.1 e) du règlement 394 concernant la sécurité incendie;

QU'en vertu des dispositions de la Loi sur les cités et villes, les membres du Conseil présents déclarent avoir reçu copie du projet de règlement.

AVIS DE MOTION

Le Conseiller Marco OUELLET donne avis de motion, qu'à une séance ultérieure il sera proposé d'adopter un règlement abrogeant le règlement 367 pour déléguer le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

QU'en vertu des dispositions de la Loi sur les cités et villes, les membres du Conseil présents déclarent avoir reçu copie du projet de règlement.

R20-05-20

RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 20 h 17.

ADOPTÉE

MARTIN ST-LAURENT

MAIRE

MARIE PHILIPPE COUTURE

GREFFIÈRE-ADJOINTE